

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 192B
French Language 1 – module 2
Automne 2019

Créneaux et Salles : à annoncer

Section	Créneau	Heure	Salle
001 Catherine Dubeau	TTh	2:30-3:50	HH227
002 Maxime Batiot	TTh	11:30-12:50	QNC 2501
003 à annoncer	MWF	11:30-12:20	ML246

Coordonnées

Secti on	Professeur(e)	Bureau	Tél	Courriel	Heures de consultation
001	Catherine Dubeau	ML 341	519-888-4567 x35499	cdubeau@uwaterloo.ca	Details to come
002	Maxime Batiot			mbatiot@uwaterloo.ca	
003	à annoncer				

T. A.	courriel	sections	horaire	salle
à annoncer				

Department Placement Rules

Grade 9 and 10 core French = enrolment in FR 151

Grade 11 core French = enrolment in FR 152

Grade 12 core French = enrolment in FR 192A

Grade 12 extended and immersion French = enrolment in FR 192B

*** Francophone students and students having graduated from a French high school must have the written permission of the French Department to enroll in any French courses.

*** Students with university credits in French must consult the Department before registering in any French courses.

SPECIAL NOTES:

1. French language courses are sequenced. Students cannot go back in sequence.
2. Students registered in FR 192A and 192B in the same term will be denied credit for FR 192A.
3. Students registered in FR 151 and/or FR 152 in the same term as FR 192A or 192B will be denied credit for FR 151 and/or FR 152.

Description

Le cours FR 192B sert à continuer le perfectionnement en compréhension et en expression écrite et orale. Les étudiant(e)s réviseront et élargiront leurs connaissances grammaticales et lexicales dans un contexte culturel francophone. En plus des trois heures en classe, le cours comprend une heure de pratique orale en petits groupes (cours de conversation) animée par un assistant d'enseignement.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- une meilleure compréhension du monde francophone et, plus particulièrement, de l'Afrique du Nord, du Liban, de la Belgique, de la Suisse, du Luxembourg, de l'Océan Indien, de l'Afrique Centrale, de la Polynésie et de l'Asie françaises (contexte historique et géographique; particularités sociales, culturelles et lexicales)
- des connaissances grammaticales approfondies sur le subjonctif, l'indicatif, l'infinitif, les pronoms (relatifs, démonstratifs, disjoints, possessifs), les verbes irréguliers, le « *faire* » causatif, les prépositions, le futur simple et le futur antérieur, le conditionnel présent et passé, le « *si* » de condition, la voix passive
- un enrichissement du vocabulaire et des expressions courantes basé autour de six grands thèmes :
 - la famille et la vie familiale, les étapes de la vie et les générations
 - les sciences, la technologie et les inventions
 - les sports et les loisirs
 - le monde du travail
 - les richesses naturelles et l'environnement
- une meilleure pratique de l'oral
 - amélioration de la compréhension
 - amélioration de l'expression orale
 - gain en fluidité
- une meilleure pratique de l'écrit
 - amélioration de l'expression écrite

Sources d'apprentissage :

- **Manuel et accès au SUPERSITE¹**

CHAMPENY Séverine, *Imaginez. Le français sans frontières*, Boston, Vista, 3^{ème} édition, 495 p.

- **SUPERSITE**

Le manuel *Imaginez* est accompagné d'un SUPERSITE. Le code d'accès au SUPERSITE est fourni avec l'achat d'un manuel neuf seulement. Le SUPERSITE comprend :

- des hyperliens vers la version numérisée du livre
- la version interactive des exercices du livre
- de nombreux exercices complémentaires élaborés à partir du vocabulaire des thèmes de chacun des chapitres du livre

¹ Le cours 192 B couvre les chapitres 6 à 10 du manuel.

- l'enregistrement du vocabulaire, des textes littéraires et des activités de compréhension
 - de nombreux tests pour s'exercer
 - les liens vers les vidéos étudiées durant la classe (possibilité d'afficher les sous-titres)
 - **Note importante** : Si vous choisissez d'acheter le manuel neuf, procurez-vous la formule « vText with WebSAM » aussi appelée *SUPERSITE PLUS*. Cette version avec le meilleur prix se trouve au magasin du campus (Bookstore).
- **Le site Learn**
Le site *Learn* du cours doit être consulté régulièrement. Votre professeur(e) y affichera toutes les informations nécessaires pour le cours, de même que des documents essentiels à l'apprentissage (le plan de cours, les dates importantes, la description du devoir écrit, le programme du cours de conversation, les exercices supplémentaires, les corrigés et les notes de vos tests et devoirs). **Le site LEARN contient également de nombreux exercices interactifs pour chacun des chapitres à l'étude, il est très important de faire ces exercices parallèlement au cours.**

Autres références

- un conjugueur : Bescherelle, *L'Art de conjuguer* (Hatier) ; accès à <http://leconjugueur.lefigaro.fr>
- un dictionnaire bilingue : Collins-Robert ou Oxford-Hachette ; accès à <http://www.wordreference.com/enfr/>

Autres sites Web (avec auto-correction) :

- pour la prononciation : [Acapela](#) ou [Text-to-speech](#)
- pour la grammaire et le vocabulaire : [Le point du FLE](#), <http://www.laits.utexas.edu/fi/>

Évaluation

N.B. : Les dates précises seront fournies dans le calendrier de votre section.

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Test 1	Semaine 3	10 %
Test 2	Semaine 6	10 %
Devoir (à la maison)	Semaine 7	10%
Test 3	Semaine 9	10 %
Test 4	Semaine 12	10%
Cours de conversation	Pendant tout le trimestre	15 %
Participation en classe	Pendant tout le trimestre	10 %
Examen final	Période d'examen (TBA)	25 %
Total		100 %

Tests (40%)

4 tests de 50 minutes portant sur la grammaire, le vocabulaire et la culture des chapitres étudiés (l'équivalent d'un chapitre / un chapitre et demi par test). Si vous devez être absent lors d'un test, prière d'en aviser votre professeur(e) **avant** le cours pour les arrangements. L'accommodation sera faite seulement si l'étudiant(e) a **une raison valable et des documents à l'appui** (formulaire VIF).

Devoir maison (10%)

Il s'agit d'une rédaction (police 12, double interligne, 250 mots) à préparer à la maison et à soumettre en classe ou dans la dropbox (voir avec votre professeur). Le sujet et les instructions seront donnés avant la date de remise. Le but de cet exercice est d'utiliser le vocabulaire thématique de manière contextuelle. **Aucun retard ne sera accepté.**

Cours de conversation (15%)

Ces cours sont obligatoires. Ils sont animés par les TA et commencent dès la première semaine de cours. La notation comprend 5% pour la participation en classe, 5% pour la présence et 5% pour une présentation orale. Votre TA vous fournira les détails.

Assiduité, préparation et participation en classe (10%)

La préparation à la maison, la présence en classe et la qualité des interventions seront prises en compte.

Examen final (2 heures) (25%)

La période d'examen aura lieu en décembre 2019. L'horaire sera affiché en ligne vers la sixième semaine des cours. **Aucune modification de date d'examen ne sera permise pour des raisons de voyage.** Une description du format de l'examen sera annoncée avant la fin des cours.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	4/09	Présentation du cours et du syllabus Activités pour faire connaissance Chapitre 6-<i>Les générations qui bougent</i> (p. 196) <u>Vocabulaire</u> (p. 198-199, p. 233)	De l'autre côté (p. 200-205)	* Pour les dates précises des tests et de la remise du devoir, voir le calendrier de votre section
2	9/09	6.1. Subjonctif (p. 212-215) <u>Culture</u> : <i>Afrique du Nord et Liban</i> (p. 206-207) 6.2. Pronoms relatifs (p. 216-219)		
3	16/09	6.3. Verbes irréguliers (p. 220-223)	6.4. Pronoms disjoints (p. 410-411) 6.5. Pronoms possessifs (p. 412-413)	Test 1 Ch. 6
4	23/09	Chapitre 7- <i>Les sciences et la technologie</i> (p. 234) <u>Vocabulaire</u> (p. 236-237, p. 271) 7.1. Comparatif et superlatif (p. 250-253) 7.2. Futur simple (p. 254-255)	<i>Strict Eternum</i> (p. 238-243) <i>CERN</i> (p. 265)	

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
		<u>Culture</u> : Belgique, Suisse et Luxembourg (p. 244-245)		
5	30/09	7.3. Subjonctif présent et passé; expressions de doute et conjonctions (p. 258-261) Chapitre 8- S'évader et s'amuser (p. 272-273) <u>Vocabulaire</u> (p. 274-275, p. 311) <u>Culture</u> : Océan indien (p. 282-283)	7.4. Participe passé employé comme adjectif (p. 414-415)	
6	7/10	8.1. Infinitif, infinitif passé (p. 288-291) 8.2. Prépositions + lieux (p. 292-295)	Ballon prisonnier (p. 276-281) <i>Solitude numérique</i> (p. 268-269) 7.5. Expressions de temps (p. 416-417)	Test 2 Ch. 7
	14/10	ACTION DE GRÂCE ET RELÂCHE		
7	21/10	Révision des préposition (jeu des capitales) 8.3. Conditionnel présent (p. 296-299) Chapitre 9- Perspectives de travail (p. 313, p. 349) <u>Vocabulaire</u> (p. 314-315) <u>Culture</u> : Afrique Centrale (p. 322-323)	8.4. Infinitifs suivis d'une préposition (p. 418-419) 8.5. Subjonctif – suite (p. 420-421)	Remise du devoir
8	28/10	9.1. Pronoms démonstratifs (p. 328-331) 9.2. Participe présent (p. 332-335) 9.3. Verbes irréguliers (p. 336-339)	Bonbon au poivre (p. 316-321)	
9	4/11	9.5. Faire causatif (p. 424-425)	9.4. Verbes <i>savoir</i> et <i>connaître</i> (p. 422-423)	Test 3 Ch. 8 et début du 9
10	11/11	Chapitre 10- Les richesses naturelles (p. 350-351) <u>Vocabulaire</u> (p. 352-353, p. 387) <u>Culture</u> : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Asie (p. 360-361)	Un héros de la nature gabonaise (p. 354-359)	

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
		10.1. Conditionnel passé (p. 366-369)		
11	18/11	10.2. Futur antérieur (p. 370-373) 10.3. Le « Si » de condition (p. 374-377)		
12	25/11	10.5. Voix passive (p. 428-429) Révisions générales		
12	2/12	* fin des cours : <u>mardi 3 décembre</u>		Test 4 Fin ch. 9 et ch. 10

Dates importantes: <https://uwaterloo.ca/registrar/important-dates/list>

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant(e) ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc.). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Apprentissage d'une langue

L'objectif de ce cours est de vous permettre de communiquer en français. Pour cela, il est absolument essentiel d'assister régulièrement et de participer activement aux cours, car une langue s'apprend par une pratique soutenue et régulière dans vos interactions avec votre professeur(e) et les autres étudiant(e)s, et dans votre travail individuel. C'est pourquoi vous serez évalués fréquemment (tests, devoirs, oral, etc.). Il n'est pas possible d'apprendre une langue uniquement à partir d'un livre. Le rôle de votre manuel, *Imaginez*, est d'aider votre professeur(e) à enseigner en lui fournissant des documents. *Imaginez* ne peut pas remplacer votre professeur(e) et ce n'est pas son but. Avec le matériel média et le cahier d'exercices, ainsi que des sites de grammaire disponibles sur le web, vous avez la possibilité de travailler seul(e) des points de grammaire pour réviser, pratiquer ce qui est vu en classe ou approfondir par vous-mêmes vos connaissances.

Cahier de vocabulaire

Pour aider leur apprentissage de la langue, il est très fortement recommandé aux étudiant(e)s de tenir un cahier de vocabulaire, dans lequel ils inscriront les expressions et les mots nouveaux qu'ils rencontreront dans la leçon, et les mots et les expressions dont ils auront besoin pour réaliser les différentes activités prévues.

Remise des travaux

- ✓ Il n'y aura pas de tests de rattrapage sans raison valable.
- ✓ Pénalité par jour de retard représente **5%** de la note obtenue. (les devoirs **ne seront pas acceptés après trois jours de retard**).
- ✓ Chaque devoir écrit doit être **original** et fait **individuellement**.
- ✓ Veuillez éteindre **complètement** les téléphones cellulaires pendant les cours.
- ✓ Les devoirs doivent être remis en classe ou sur LEARN (boîte de dépôt). **Suivez les instructions données par votre professeur(e)**. Les travaux remis par courriel ne sont pas acceptés.
- ✓ Il est permis d'utiliser un ordinateur portable en classe, mais **UNIQUEMENT pour un usage lié au cours**. Consulter les réseaux sociaux ou SMS est interdit.

Travail de groupe

Tous les travaux écrits sont individuels. Pour l'écrit, aucun travail de groupes n'est prévu dans ce cours.

Communication

Veuillez noter que le professeur(e) répondra régulièrement aux courriels du lundi au vendredi. Cependant, il faudra parfois compter un délai de 24 heures.

La langue de l'enseignement :

La langue de l'enseignement de ce cours est le français. Le cours se déroule entièrement en français.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du Vice-Doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70) (<https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70>). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check Guidelines for the Assessment of Penalties (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>)

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>).

Other sources of information for students

[Academic integrity](#) (Arts) [Academic Integrity Office](#) (uWaterloo)

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.

Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property

owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

.....